



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du COMITE SYNDICAL du 15 Novembre 2022
DELIBERATION N° 2022-55

Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

Affiché le



ID : 030-200039543-20221115-2022_55-DE

OBJET : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{ER} Janvier 2023.

L'an deux mille vingt-deux, le 15 du mois de Novembre, les membres du Comité Syndical du Territoire d'Énergie GARD-SMEG, dûment convoqués le 04 Novembre 2022, ont participé à la réunion à 17 heures, organisée dans la salle Simone Veil de la Maison du Département, sous la présidence de M. Roland CANAYER.

Madame Aline BASTIDA est désignée Secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués	Communes	P	A	Pro
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT	X		
Jean-Claude BASCHIOU	AIGUES MORTES	X		
Jacky REY	AIGUES VIVES		X	
Bernard JULLIEN	AIMARGUES		X	
Cyril PERISSÉ Procurator à M. ZARAGOZA	AIMARGUES			X
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X		
André MEREL Procurator à M. CAVAILLE	ANDUZE			X
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE	X		
Patrick AUBENAS	POTELIERES	X		
Démissionnaire	BEAUVOISIN			
Pascal VALLADIER	CAISSARGUES	X		
Alex DUMAS	CALVISSON	X		
Christian ANDRE	CAVEIRAC	X		
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD		X	
Pascal PEYRIERE Procurator à M. PETITJEAN	CHUSCLAN			X
André OLIVÉ	CLARENSAC	X		
Fabienne DHUISME	CONGENIES		X	
Lionel JEAN	CORCONNE	X		
Elie HERBEMONT	CRESPIAN	X		
Frédéric FORTÉ	FOURNES		X	
Aline BASTIDA	GARONS	X		
Maurice BLACHAS	GENERAC	X		
Joseph PEREZ	LA GRAND COMBE		X	
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X		
Olivier PENIN	LE GRAU DU ROI	X		
Alain MARTI	LE GRAU DU ROI		X	
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X		
Alain GIOVINAZZO	LES MAGES	X		
Joseph BLANCHER Procurator à M. CANAYER	LES PLANS			X
Jean-Marc FRANCOIS	LUSSAN		X	
Bernard MALLET	MANDUEL	X		

Délégués	Communes	P	A	Pro
Freddy FELIX	MARUEJOLS LES GARDON	X		
Jean-Luc FORTIN	MEYNES		X	
Jack VERRIEZ	MIALET	X		
Jean-Michel FOUCHARD Anton Michel (suppléant)	MILHAUD	X		
Roland CANAYER	MOLIERES CAVAILLAC	X		
Michel CHAMBELLAND	NAGES ET SOLOGUES	X		
Richard FLANDIN	NIMES	X		
Christian TRIDOT	PUJAUT	X		
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE	X		
Ludovic DUMAS Procurator à M. ABBOU	ROUSSON			X
Frédéric GRAS	ST CEZAIRE DE GAUZIGNAN	X		
Bruno OLIVERI	ST HIPPOLYTE DU FORT		X	
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF	X		
Démissionnaire	ST JULIEN DE PEYROLAS			
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET	X		
Nathalie FABIÉ	ST SIFFRET		X	
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X		
Jean-François LOUVET	SOMMIERES	X		
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE	X		
Christian LASCH	ST CHRISTOL LES ALES		X	
Jacky MIALHE	ST HILAIRE DE BRETHMAS		X	
Sébastien VOINDROT	ST MARTIN DE VALGALGUES	X		
Alain FOISSE	ST PRIVAT DES VIEUX		X	
Didier CHAMP	UCHAUD		X	
Jean-Luc CHAPON	UZES	X		
François ABBOU	CAUSSES AIGOUAL CEVENNES	X		
Annick CHOPARD	VAUVERT	X		
Katy GUYOT	VAUVERT	X		
Vincent COSTE Procurator à Mme CHOPARD	VERGEZE			X
Alain SANCIAUME Jean-Pierre BERTHET suppléant	VILLENEUVE LES AVIGNON	X		
		38	15	6

P = Qui ont pris part au vote - A = absents-excuses - Pro = procurator

Nombre de Membres en exercice	: 59
Nombre de Membres ayant pris part au vote	: 38
Nombre de votes exprimés	: 44

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{ER} Janvier 2023 – PAGE 2

Le quorum étant atteint, le conseil syndical peut valablement délibérer.

Vu L'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu L'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu L'arrêté interministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques,

Exposé :

Le référentiel M57 a été instauré le 1^{er} Janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles. Il présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes). Il reprend des éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et si des divergences apparaissent, il retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Sa généralisation à toutes les catégories de collectivités locales est prévue au 1^{er} Janvier 2024, mais chaque collectivité peut devancer cette date dans le cadre d'une expérimentation.

Il est à noter que les règles budgétaires de ce référentiel sont plus souples offrant ainsi une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

En matière de fongibilité des crédits l'organe délibérant peut déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

En matière de gestion des crédits pour dépenses imprévues, l'organe délibérant peut voter des autorisations de programme et des autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Décision :

Le Comité Syndical, à l'unanimité, **DECIDE** :

De VALIDER le changement de nomenclature budgétaire et comptable M57 du budget du Territoire d'Energie GARD-SMEG à compter du 1^{er} Janvier 2023 ;

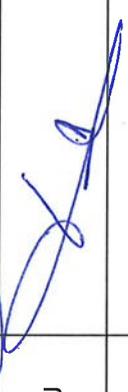
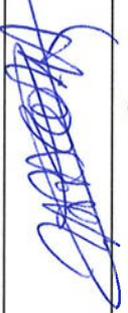
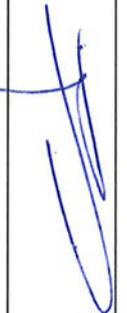
D'AUTORISER le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.


Roland CANAYER
Président du TE 30 - SMEG

FEUILLE DE PRESENCE
 COMITE SYNDICAL, MARDI 15 NOVEMBRE 2022 A 17H00, SALLE S.VEIL, MAISON DU DEPARTEMENT, NIMES

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
1	AIGREMONT	Gilles TRINQUIER			
2	AIGUES MORTES	Jean-Claude BASCHIOU			
3	AIGUES VIVES	Jacky REY			
4	AIMARGUES	Bernard JULLIEN			
5	AIMARGUES	Cyrill PERISSÉ		Ⓟ C. ZARAGOYA	
6	ALES	Aimé CAVAILLÉ			
7	ANDUZE	André MEREL		Ⓟ A. CAVAILLE	
8	BAGNOLS SUR CEZE	Maxime COUSTON			
9	BEAUVOISIN				

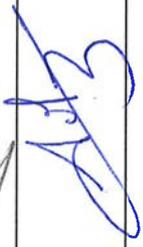
Envoyé en préfecture le 18/11/2022

Reçu en préfecture le 18/11/2022

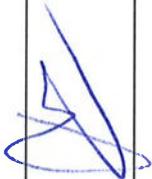
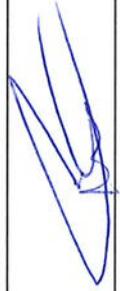
Affiché le

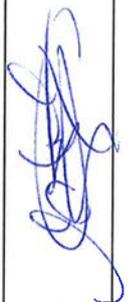
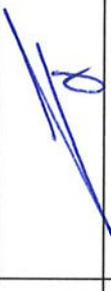
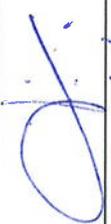


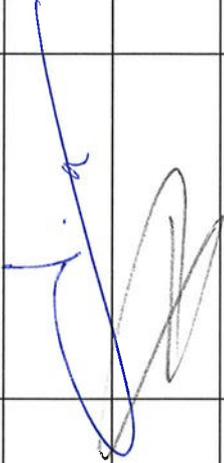
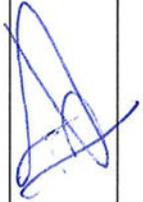
ID : 030-200039543-20221115-2022_55-DE

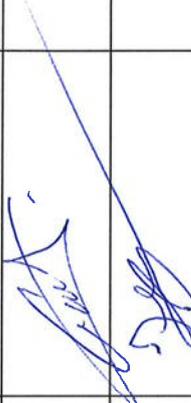
N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
10	CAISSARGUES	Pascal VALLADIER			
11	CALVISSON	Alex DUMAS			
12	CAVEIRAC	Christian ANDRÉ			
13	CHAMBORIGAUD	Patrick DELEUZE			
14	CHUSCLAN	Pascal PEYRIERE	 OC - PETIT JEAN		
15	CLARENSAC	André OLIVÉ			
16	CDC CAUSSES AIGOUAL CEVENNES	François ABBOU			
17	CONGENIES	Fabienne DHUISME			
18	CORCONNE	Lionel JEAN			
19	CRESPIAN	Elie HERBEMONT			
20	FOURNES	Frédéric FORTÉ			



N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
21	GARONS	Aline BASTIDA			
22	GENERAC	Maurice BLACHAS			
23	LA GRAND'COMBE	Joseph PEREZ			
24	LA ROUVIERE	Patrick DE GONZAGA			
25	LE GRAU DU ROI	Olivier PENIN			
26	LE GRAU DU ROI	Alain MARTI			
27	LEDENON	Christophe ZARAGOZA			
28	LES PLANS	Joseph BLANCHER		Ⓟ R. CAVAYÈZ	
29	LES MAGES	Alain GIOVINAZZO			
30	LUSSAN	Jean-Marc FRANÇOIS			
31	MANDUEL	Bernard MALLET			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
32	MARUEJOLS LES GARDON	Freddy FELIX			
33	MEYNES	Jean-Luc FORTIN			
34	MIALET	Jack VERRIEZ			
35	MILHAUD	Jean-Michel FOUCHARD		ANTON HILLOL	
36	MOLIERES CAVAILLAC	Roland CANAYER			
37	NAGES ET SOLORGUES	Michel CHAMBELLAND			
38	NIMES	Richard FLANDIN			
39	POTELIERES	Patrick AUBENAS			
40	PUJAUT	Christian TRIDOT			
41	ROQUEMAURE	Gilles COLOMBIER			
42	ROUSSON	Ludovic DUMAS		Ⓟ F. ABBOW	

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
43	SAINT CESAIRE DE GAUZIGNAN	Frédéric GRAS			
44	SAINT CHRISTOL LES ALES	Christian LASCH			
45	SAINT HILAIRE DE BRETHMAS	Jacky MIALHE			
46	SAINT HIPPOLYTE DU FORT	Bruno OLIVIERI			
47	SAINT JULIEN DE LA NEF	Lucas FAIDHERBE			
48	SAINT JULIEN DE PEYROLAS				
49	SAINT MARTIN DE VALGALGUES	Sébastien VOINDROT			
50	SAINT MICHEL D'EUZET	Elian PETITJEAN			
51	SAINT PRIVAT DES VIEUX	Alain FOISSE			
52	SAINT SIFFRET	Nathalie FABIÉ			
53	SERVIERS ET LABAUME	Jean-Paul BOYER			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
54	SOMMIERES	Jean-François LOUVET			
55	SOUSTELLE	Sébastien KUBANI			
56	UCHAUD	Didier CHAMP			
57	UZES	Jean-Luc CHAPON			
58	VAUVERT	Annick CHOPARD			
59	VAUVERT	Katy GUYOT			
60	VERGEZE	Vincent COSTE		Ⓟ A. CHOPARD	
61	VILLENEUVE LEZ AVIGNON	Alain SANCAIUME		Jean-Pierre BERTHET	